

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
Monsieur G. MICHIELS, Directeur
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf : 38M/13
N/Réf. : AVL/KD//BXL-2.2347/s.538
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue du Midi, 55. Transformation de la devanture commerciale.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(Dossier traité par Mme M. Desreumaux.)

En réponse à votre lettre du 13 mai 2013, en référence, reçue le 22 mai, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 5 juin 2013.

La demande concerne un bien qui date d'avant 1932 et qui est également compris dans la zone tampon Unesco délimitée autour de la Grand-Place.

La demande vise la transformation de la devanture commerciale.

A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions projetées ne constituent pas un enjeu patrimonial spécifique. La création d'une porte d'accès aux logements devrait en outre améliorer la situation existante du bien concerné eu égard au contexte environnant.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques et recommandations qu'appelle la demande.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

Copies à :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke (par mail : Mmes S. Valcke, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger et MM. Ph. Piéreuse, H. Lelièvre).
- A.A.T.L. – D.U. : Mme B. Annegarn.
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme (par mail).